

Parc Jean-Drapeau

BUDGET

2014

Société du parc Jean-Drapeau

Montréal 



Parc Jean-Drapeau

Premier parc d'envergure de Montréal (1874) et site récréotouristique unique, le parc Jean-Drapeau se distingue autant par son histoire et l'importance des activités et des événements qui s'y déroulent, que par la diversité de ses infrastructures. Situé à cinq minutes du centre-ville de Montréal, accessible en métro, en auto, à vélo et par bateau, le Parc, héritier de l'Expo67 et des Jeux olympiques de 1976, continue d'inspirer les 5,2 millions de visiteurs qui profitent annuellement de ses installations et de son offre de programmation exceptionnelle.

Parmi ses attraits :

- 2 îles d'une superficie de 268 hectares;
- 25 km de pistes cyclables et sentiers pédestres, dont un tronçon de la Route verte;
- 1 station de métro;
- Plus de 60 événements annuels, dont le Grand Prix du Canada et Osheaga;
- 15 œuvres d'art public d'envergure internationale, dont l'Homme de Calder;
- 3 piscines répondant aux standards internationaux;
- 1 circuit de course automobile de 4,3 km homologué par la FIA;
- 1 plage à 5 minutes du centre-ville;
- 2,2 km d'aire navigable au Bassin olympique;
- 2 pôles uniques de divertissement, le Casino et la Ronde;
- 2 musées ouverts à l'année, la Biosphère et le Musée Stewart;
- 8 espaces locatifs intérieurs et extérieurs pour événements privés ou publics;
- Plus de 65 bâtiments construits entre le 18^{ème} et le 21^{ème} siècle.

Société du parc Jean-Drapeau

Statut

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal, sans but lucratif, créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec et délivrées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal.

Ces documents lui confèrent les pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale, constitués suivant la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c.C-38) et sujets à certaines restrictions. Ils précisent, notamment, que le conseil d'administration doit être nommé par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

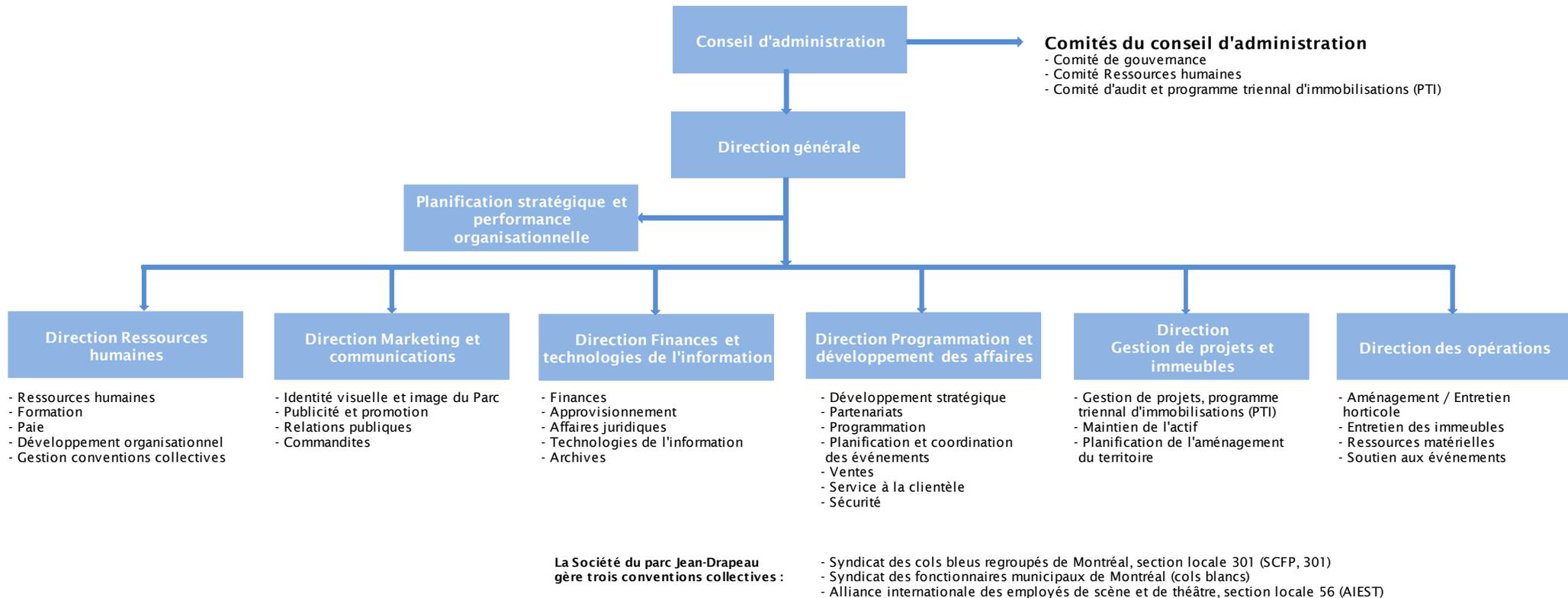
Gouvernance et gestion

Formé de neuf membres, le conseil d'administration assure la gouvernance de la Société et adopte les orientations stratégiques mises en œuvre par cette dernière. Appuyé par le comité d'audit et programme triennal d'immobilisations (PTI), le comité des ressources humaines, le comité de gouvernance, et avec la pleine collaboration de l'équipe de direction et du personnel, il veille à la saine gestion de la Société, en respect de son mandat.

De plus, le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal (BVG) procède annuellement à l'audit des états financiers de la Société.

En outre, la Société rend des comptes, sur une base permanente, au comité exécutif de la Ville de Montréal, tant pour son budget de fonctionnement et ses résultats financiers, que pour la planification et la gestion du programme triennal d'immobilisations (PTI). Aussi, toutes dépenses supérieures à deux (2) millions de dollars ou toutes ententes dont la durée est supérieure à cinq (5) ans doivent être déposées au comité exécutif pour approbation.

Organigramme de la Société du parc Jean-Drapeau



Mission et mandat

La mission de la Société est de gérer, d'administrer, d'exploiter, de développer, d'entretenir et d'animer le parc Jean-Drapeau, qui regroupe les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, situées à mi-chemin entre le centre-ville de Montréal et la Rive-Sud.

Son mandat lui est confié par le biais d'un protocole d'entente avec la Ville de Montréal qui stipule le partage des responsabilités.

La Société est responsable :

- de la conservation, de la protection et de la mise en valeur des espaces verts et bleus;
- de la gestion du site, dont l'accueil, la sécurité et la signalisation;
- de la circulation, de l'accès et du stationnement;
- de l'identité visuelle et de l'image du Parc;
- de l'animation auprès du grand public;
- de la gestion et de la préservation des bâtiments, des véhicules et des équipements;
- de la gestion des relations avec les partenaires insulaires.

La Ville est responsable :

- de l'ensemble des travaux d'entretien majeurs et de reconstruction touchant les infrastructures primaires, soit les égouts et l'aqueduc;
- du financement des travaux relatifs à la protection et au développement du Parc dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI);
- de l'entretien du réseau électrique haute et basse tension jusqu'aux bâtiments;
- de l'installation, de la conservation et de la restauration des œuvres d'art public.

La Société a adopté comme suit les axes stratégiques qui guident son développement :

- Unifier le site, tant sur le plan identitaire que sur le plan spatial;
- Encourager l'usage de modes de déplacement autres que l'automobile;
- Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel;
- Favoriser l'appropriation et la fréquentation du Parc par les usagers;
- Reconnaître le patrimoine sportif du Parc et favoriser la pratique d'activités physiques et de plein air;
- Gérer le Parc conformément aux objectifs du Plan directeur de la Société, dans une perspective de développement durable.

Plan de développement

Le 17 septembre 2013, la Ville de Montréal confirmait, pour le Parc, un montant de 86,7 M\$ dans son programme triennal d'immobilisations (PTI) 2014-2016, lequel se répartit comme suit :

- Un investissement de 57,6 M\$ pour la réalisation du projet Horizon 2017, visant à célébrer les festivités du 375^{ème} anniversaire de la Ville de Montréal, du 50^e anniversaire d'Expo67 ainsi que du 150^e de la Confédération canadienne. Ce financement concerne principalement la revitalisation de la Place des Nations, le réaménagement du Parterre de l'île Sainte-Hélène et de la Promenade centrale, l'aménagement d'une nouvelle Promenade panoramique et riveraine agrémentée d'une offre commerciale et de divertissement sans pareil.
- La somme de 29,1 M\$ pour le maintien et la mise à niveau des bâtiments, terrains, routes et sentiers, ainsi que pour la protection et la valorisation du patrimoine culturel, naturel et bâti.

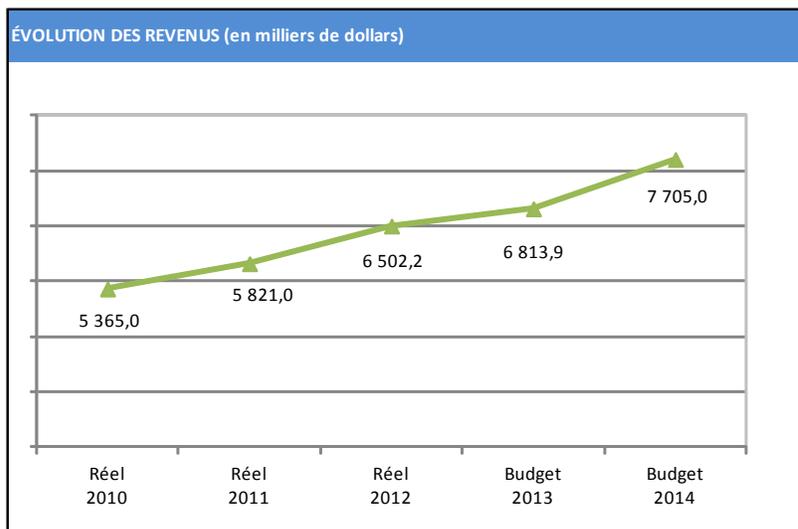
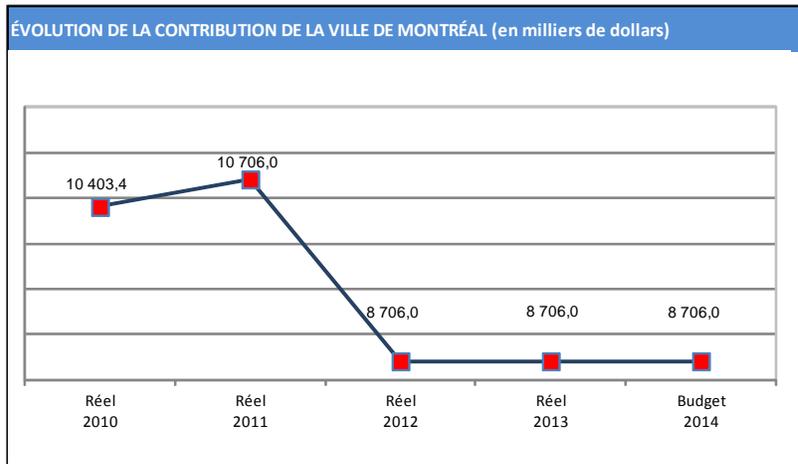
Budget 2014

Contribution inchangée de 8,7 M\$

Les revenus prévus au budget de fonctionnement de la Société du parc Jean-Drapeau sont composés des revenus auto-générés par les activités de la Société (47 %) et d'une contribution financière annuelle de la Ville de Montréal de 8,7 M\$ (53 %) pour lui permettre d'accomplir son mandat.

La contribution de la Ville de Montréal au budget de la Société est maintenue à 8,7 M\$ en 2014, inchangée depuis 2012. Des initiatives additionnelles à celles ayant entraîné une augmentation des revenus de 1,1 M\$ (21 %), de 2010 à 2012, devront être considérées et appliquées. En effet, cette croissance devra être accentuée afin de générer des retombées permettant, en 2014, de pallier à la fois l'indexation des dépenses et l'augmentation de la masse salariale. Plutôt que de solliciter une contribution financière additionnelle de la Ville de Montréal, la Société mise davantage sur des objectifs de revenus ambitieux et de contrôle des dépenses, ainsi que sur la révision de ses processus d'affaires afin d'équilibrer son budget de fonctionnement.

En effet, l'année 2014 sera une année de consolidation et de poursuite du développement des affaires, faisant suite à une année de transition et de redressement, amorcée par une nouvelle équipe de direction dès janvier 2013.



Revenus de 7,7 M\$ → Hausse de 13 %

Taux d'autofinancement de 47 %

Revenus d'événements de 2,7 M\$

La Société intensifie les démarches pour favoriser, à moyen terme, l'accueil d'événements à fort pouvoir d'attraction et de rayonnement international.

En 2014, le calendrier de programmation s'annonce tout aussi riche avec 60 événements, dont plusieurs majeurs tels le Grand Prix du Canada, les spectacles produits par evenko, le rendez-vous hebdomadaire des Piknic Électronik, les Championnats du monde FINA 2014, la Fête des neiges ainsi que les nombreuses compétitions sportives attendues au Complexe aquatique, au Bassin olympique et sur le circuit Gilles-Villeneuve.

Revenus de location de 1,8 M\$

Les revenus de location continuent de représenter un apport important pour la Société, soit 11 % de ses revenus. L'offre variée de sites extérieurs et de salles pour la tenue notamment d'un mariage, d'un tournage cinématographique ou d'une activité corporative, répond aux besoins des diverses clientèles, et cela, tout au long de l'année. La Toundra, le Pavillon de la Jamaïque, la Tour de Lévis, la Terrasse du Lac et le Chalet de la Plage figurent parmi les espaces locatifs les plus prisés à Montréal, cumulant plus de 300 locations en 2013.

La Société accueille, dans ses locaux, diverses associations sportives qui, en plus d'assurer le développement de leurs disciplines respectives, permettent d'accroître la fréquentation des installations du parc Jean-Drapeau. De plus, la présence de l'école d'horticulture de la Commission scolaire de Montréal ainsi que celle de la station de radio CJPX bonifient les revenus de location de la Société.

Les objectifs de revenus du service des locations affichent une augmentation de 54 % comparativement aux revenus générés en 2012, et ce, en raison de l'accroissement du taux d'occupation les jours de semaine, de la diversification de la clientèle, du développement des locations corporatives, de l'ouverture en 2014 du pavillon Hélène-de-Champlain, ainsi que de l'augmentation des tarifs en 2014.

Revenus de stationnement de 1,5 M\$

L'offre de services en matière de stationnement demeure un élément incontournable, notamment afin de favoriser l'accessibilité du site aux familles, et ce, malgré les alternatives offertes par les transports en commun (métro et bus), et les stations de vélos BIXI, facilitant l'accès au site. Le tarif des stationnements fixé à 16\$/jour passera à 18\$/jour les vendredis, samedis et dimanches, durant la période estivale.

La croissance prévue en 2014 reflète l'augmentation de l'achalandage du parc Jean-Drapeau, l'incidence favorable et continue de l'augmentation des tarifs en 2014, ainsi que l'optimisation de la gestion des aires de stationnement.

En effet, la Société met en place des règles d'usage visant à mieux contrôler et exploiter toutes les aires de stationnement dont elle assure la gestion, et à limiter davantage le nombre de permis de stationnement prévu dans les ententes de location et de partenariat.

Le Fonds Oxygène, le fonds de mesures ciblées de réduction des gaz à effet de serre, créé en 2009, permet d'amasser plus de 100 000 \$ par année. Les visiteurs se rendant au Parc en voiture contribuent à ce fonds à hauteur de 1 \$, et ce, à même le tarif de stationnement. Ce montant permet de financer différentes initiatives visant à réduire les émissions de CO₂.

Droits d'entrée de 0,9 M\$

La croissance prévue en 2014 mise sur l'augmentation de l'achalandage en période estivale et hivernale grâce, entre autres, à la bonification de l'offre à la Plage et à la prolongation des activités de la Fête des neiges qui se déroulera sur quatre fins de semaine au lieu de trois.

Pour stimuler la croissance de l'achalandage à la Plage, de nouveaux produits seront offerts en 2014. Notamment, un passeport famille (2 adultes et 2 enfants) sera disponible au coût de 99 \$ et, afin de répondre aux besoins de la clientèle ponctuelle, les droits d'entrée seront réduits après 16 heures. Ils seront de 3 \$ pour les enfants (tarif régulier : 4,50 \$) et de 5 \$ pour les adultes (tarif régulier : 9 \$). Toutes les autres modifications afférentes à la tarification grand public figurent au tableau de la page 12.

En 2014, la Fête des neiges innove en créant l'*accropasse* offrant aux détenteurs un accès illimité à certaines activités durant les 8 jours de l'événement.

- Enfants : 10 \$
- Adultes : 16 \$
- Familles : 46 \$

Revenus de commandites 0,3 M\$

Présentement, les revenus de commandites sont liés à des événements spécifiques plutôt qu'à des partenariats offrant une visibilité annuelle par le biais des installations permanentes du parc Jean-Drapeau.

L'objectif de croissance ambitieux de 330 % que s'était fixée la Société, comparativement aux résultats réels de 2012, n'a pas été atteint en 2013, étant donné que l'équipe requise pour la mise en œuvre du plan d'affaires n'était pas encore en fonction. Afin d'atteindre cet objectif, la Société devra maintenir et consolider ses liens avec les partenaires actuels, mais aussi solliciter des entreprises majeures dans le cadre d'ententes qui bénéficieront à toutes les parties. Par conséquent, l'objectif de 2014 sera plus conservateur.

Revenus de concessions de 0,2 M\$

L'offre de services en matière de restauration demeure un axe de développement important afin d'attirer davantage de visiteurs au parc Jean-Drapeau.

L'objectif de croissance mise sur la qualité des concessions alimentaires qui, en toute saison, devront répondre à la demande d'une clientèle de plus en plus consommatrice de produits santé.

Autres revenus de 0,4 M\$

Les autres revenus se composent principalement de revenus d'intérêts de 0,1 M\$ et de frais d'administration et de gestion de 0,3 M\$ facturés aux clients en vertu d'ententes contractuelles.

L'objectif de 2014 reflète la mise en vigueur uniforme des règles de facturation ainsi que l'application systématique de pénalités et de frais d'intérêts pour tous les comptes en souffrance.

Charges de 16,4 M\$ → Hausse de 6 %

La hausse globale de 891 100 \$ (6 %) des charges de fonctionnement comparativement au budget de 2013 se répartit comme suit :

- 726 300 \$ pour la masse salariale;
- 164 800 \$ pour les autres charges.

Masse salariale 10,3 M\$

La Société compte à son actif plus de 400 employés. Environ 80 % d'entre eux ont un emploi saisonnier et sur appel. L'ensemble des gestionnaires, patrouilleurs, plombiers, électriciens, préposés aux installations et à la propreté, à l'entretien des jardins, au service à la clientèle, mais aussi sauveteurs, animateurs, surveillants aux admissions et aux premiers soins, commis et autres unissent leur savoir-faire et leur dynamisme afin d'assurer un service à la clientèle de qualité et de présenter un produit unique et exceptionnel à Montréal.

La progression de la masse salariale de 8 % tient compte des paramètres suivants :

- la conformité des paramètres de rémunération, des charges sociales et du renouvellement des conventions collectives, représentant un montant de 0,3 M\$;
- l'accroissement de 11,6 années-personnes, soit un montant de 0,4 M\$, afin d'atteindre les objectifs de la Société, et ce, dans le domaine des ventes, du développement commercial, de la gestion des stationnements, des relations de presse, de l'entretien et de l'aménagement, ainsi que du support aux événements.

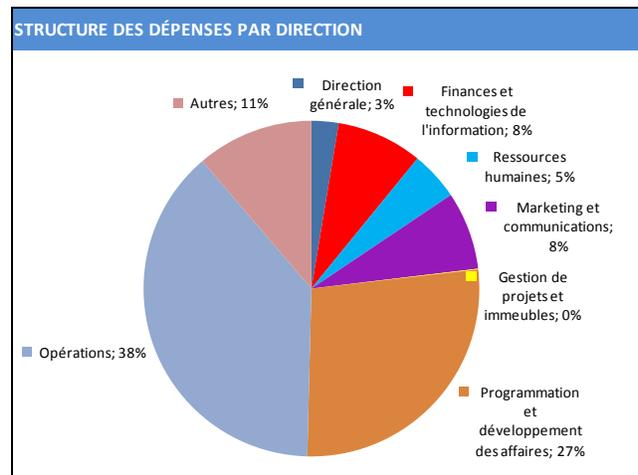
En effet, la Société doit se doter d'une structure efficace afin de mener à bien son mandat, de réaliser son plan de développement et d'atteindre ses objectifs à moyen et à long terme. L'équipe doit non seulement s'assurer d'une saine gestion dans l'exploitation des activités et des installations, mais aussi participer à la réalisation des objectifs stratégiques.

La structure organisationnelle présentée au budget 2014 témoigne du maintien et de l'évolution des activités et des responsabilités de la Société, ainsi que de son engagement à déployer ses ressources vers des activités commercialement viables, en respect de son mandat. À cet égard, le plan d'action adopté à la suite de la révision de l'organisation du travail effectuée à l'automne 2013 a nécessité l'abolition de certains postes au mois de novembre 2013.

Charges – Autres natures 6,1 M\$

Globalement, les charges de fonctionnement, autres que la masse salariale, sont en hausse de 3 %. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des coûts d'entretien et de réparation du Parc, et par la réalisation des études longitudinale et de marque. Elle est toutefois compensée par la réduction des honoraires professionnels (consultants et conseillers juridiques).

De plus, les différents services de la Société ont procédé à un réaménagement de leur budget respectif en établissant des priorités, non seulement pour compenser la hausse des coûts, mais aussi pour prévoir, à même leur budget, différentes augmentations propres à leur secteur d'activité, tout en tenant compte de l'inflation.



Mandats additionnels

En 2011, les charges de fonctionnement incluaient les coûts afférents à la gestion du contrat de la navette fluviale, ainsi que ceux relatifs à la planification et à la production des Week-ends du monde et de la Fête des enfants, pour un montant total de 1,5 M\$, en contrepartie d'une contribution financière de 1,1 M\$ octroyée par la Ville de Montréal pour la réalisation de ces mandats.

En 2013, la Ville de Montréal confiait de nouveau à la Société un mandat additionnel pour la réalisation et la production des Week-ends du monde et de la Fête des enfants et lui attribuait à cet égard un budget de 900 000 \$. Toutefois, la Société n'a à ce jour convenu d'aucune entente avec la Ville de Montréal pour la tenue de ces événements en 2014. Par conséquent, aucun budget n'y a été alloué.

Autres obligations financières

Gestion et coordination des ententes pour la tenue du Grand Prix du Canada – 15 M\$

Depuis 2010, la Société du parc Jean-Drapeau est responsable de la gestion et de la coordination des ententes relatives à la tenue du Grand Prix du Canada. Ainsi, les échanges entre le détenteur des droits commerciaux, le promoteur de l'événement et les bailleurs de fonds, soit Tourisme Montréal, Développement économique Canada, le ministère du Tourisme du Québec et la Ville de Montréal, sont coordonnés par la Société du parc Jean-Drapeau.

Rappelons que la présentation du Grand Prix du Canada sur le circuit Gilles-Villeneuve en tant qu'étape du Championnat du monde de Formule 1, au coût de 15 M\$, génère pour Montréal des retombées économiques estimées à près de 90 M\$ annuellement, et garantit à la métropole une visibilité à l'échelle internationale.

Conclusion

La Société du parc Jean-Drapeau est fermement résolue à prendre les mesures nécessaires pour réaliser son mandat en fonction d'une contribution de 8,7 M\$, notamment par l'augmentation continue des revenus auto-générés et par le contrôle des dépenses, le tout afin de porter son taux d'autofinancement à 47 % en 2014, comparativement à 44 % en 2013.

Les actions budgétaires planifiées en 2014 correspondent aux objectifs corporatifs de la Société, soit l'augmentation des revenus et de l'achalandage selon les orientations suivantes :

Augmentation des revenus

- Bonifier les concessions;
- Effectuer des aménagements afin de développer les fonctions commerciales des bâtiments;
- Augmenter les revenus de location de salles;
- Augmenter les revenus de stationnement, sans augmenter les superficies.

Augmentation de l'achalandage

- Développer la saisonnalité de la programmation;
- Recentrer la programmation sur les axes sports et culture;
- Développer des plates formes permanentes d'interprétation du patrimoine historique et écologique;
- Développer la connaissance de l'offre par les Montréalais et les touristes;
- Améliorer la signalisation événementielle sur le site;
- Faciliter l'accessibilité sur le site;
- Améliorer et développer les installations touristiques;
- Uniformiser l'esthétique globale du Parc;
- Développer le service à la clientèle sur le site.

La Société du parc Jean-Drapeau doit continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer pleinement son rôle de site d'accueil récréotouristique de calibre international, afin d'augmenter le pouvoir d'attraction de Montréal et ainsi participer davantage à l'accroissement des retombées économiques de la métropole.

Faire du parc Jean-Drapeau un produit récréotouristique montréalais de premier plan reste le principal objectif de la Société du parc Jean-Drapeau. L'année 2017 constitue à cet égard une étape majeure, marquant à la fois le 50^e anniversaire de l'Exposition universelle de 1967, le 375^e de Montréal et le 150^e de la Confédération canadienne.

BUDGET PAR DIRECTION

(En milliers de dollars)	RÉEL 2012 ⁽¹⁾		BUDGET 2013 ⁽²⁾		BUDGET 2014		Variation vs budget	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENUS								
CONTRIBUTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL	8 706,0	57 %	8 706,0	56 %	8 706,0	53 %	- \$	0 %
REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ								
Événements	2 590,8		1 906,1		2 650,0	16 %	743,9	39 %
Locations	1 170,1		1 334,9		1 800,0	11 %	465,1	35 %
Stationnements	1 212,7		1 678,6		1 500,0	9 %	(178,6)	-11 %
Droits d'entrée	823,3		872,6		900,0	6 %	27,4	3 %
Commandites	104,5		449,8		300,0	2 %	(149,8)	-33 %
Concessions	125,7		171,9		180,0	1 %	8,1	5 %
Intérêts	59,4		50,0		75,0	0 %	25,0	50 %
Autres	415,6		350,0		300,0	2 %	(50,0)	-14 %
TOTAL - REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ	6 502,2	43 %	6 813,9	44 %	7 705,0	47 %	891,1	13 %
TOTAL - REVENUS	15 208,2	100 %	15 519,9	100 %	16 411,0	100 %	891,1	6 %
CHARGES								
Direction générale	304,1	2 %	412,3	3 %	426,6	3 %	14,3	3 %
Finances et technologies de l'information	1 581,1	11 %	1 590,2	10 %	1 354,3	8 %	(235,9)	-15 %
Ressources humaines	443,9	3 %	849,4	5 %	772,4	5 %	(77,0)	-9 %
Marketing et communications	1 189,6	8 %	1 180,7	8 %	1 236,8	8 %	56,1	5 %
Gestion de projets et immeubles	236,1	2 %	149,3	1 %	11,5	0 %	(137,8)	-92 %
Programmation et développement des affaires	4 362,8	29 %	4 150,2	27 %	4 468,3	27 %	318,1	8 %
Opérations	5 405,7	36 %	5 542,4	36 %	6 296,1	38 %	753,7	14 %
Énergie	1 112,0	7 %	1 100,0	7 %	1 100,0	7 %	0,0	0 %
Frais financiers	55,0	0 %	50,0	0 %	55,0	0 %	5,0	10 %
Projets spéciaux	201,3	1 %	190,3	1 %	400,0	2 %	209,7	110 %
Fonds Oxygène	0,0	0 %	110,5	1 %	100,0	1 %	(10,5)	-10 %
Amortissement	212,6	1 %	194,6	1 %	190,0	1 %	(4,6)	-2 %
TOTAL - CHARGES	15 104,2	100 %	15 519,9	100 %	16 411,0	100 %	891,1	6 %
EXCÉDENT (DÉFICIT)	104,0		0,0		0,0		0,0	0 %
REVENUS								
Entente de financement Grand Prix du Canada	15 000,0		15 000,0		15 000,0			
CHARGES								
Frais d'inscription Grand Prix du Canada	(15 000,0)		(15 000,0)		(15 000,0)			
EXCÉDENT (DÉFICIT)	104,0		0,0		0,0		0,0	0 %

⁽¹⁾ Les revenus et charges au réel 2012 ont été redressés afin de rendre leur présentation comparable aux budgets 2013 et 2014 (exclut WEM / FEM et mandats additionnels).

⁽²⁾ Inclut ajustements suite à la reorganisation de 2013, mais exclut WEM / FEM et mandats additionnels.

BUDGET PAR NATURE

(En milliers de dollars)	BUDGET		Variation	BUDGET		Écart
	2013 ⁽¹⁾	2014		2013 ⁽¹⁾	2014	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)		
MASSE SALARIALE	9 578,4 \$ 62 %	10 304,7 \$ 63 %	100 %	726,3 \$	8 %	160,3 171,9 11,6
AUTRES NATURES						
Services professionnels et spécialisés	802,3	580,8	10 %	(221,5)	-28 %	
Publicité, promotion et programmation	897,4	894,5	15 %	(2,9)	0 %	
Sécurité et transport	57,0	35,0	1 %	(22,0)	-39 %	
Entretien et réparation	1 159,2	1 337,0	22 %	177,8	15 %	
Location d'équipements	311,3	367,2	6 %	55,9	18 %	
Matériel, fourniture et biens non durables	912,9	900,7	15 %	(12,2)	-1 %	
Télécommunications	156,0	146,1	2 %	(9,9)	-6 %	
Énergie	1 100,0	1 100,0	18 %	0,0	0 %	
Frais financiers	50,0	55,0	1 %	5,0	10 %	
Projets spéciaux	190,3	400,0	6 %	209,7	110 %	
Fonds Oxygène	110,5	100,0	1 %	(10,5)	-10 %	
Amortissement	194,6	190,0	3 %	(4,6)	-2 %	
TOTAL - AUTRES NATURES	5 941,5 \$ 38 %	6 106,3 \$ 37 %	100 %	164,8 \$	3 %	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	15 519,9 \$	16 411,0 \$		891,1 \$	6 %	

⁽¹⁾ Inclut ajustements suite à la reorganisation de 2013

TARIFICATION GRAND PUBLIC (taxes incluses)

	2012	2013	2014
Complexe aquatique			
2 ans et moins	gratuit	gratuit	gratuit
3 à 13 ans	3 \$	3 \$	3,50 \$
14 ans et plus	6 \$	6 \$	7 \$
Famille (4 personnes)	15 \$	15 \$	17,50 \$
Passeport enfant	43 \$	43 \$	20 \$
Passeport adulte	85 \$	85 \$	85 \$
Plage			
2 ans et moins	gratuit	gratuit	gratuit
3 à 13 ans	4 \$	4 \$	4,50 \$
3 à 13 ans (après 16 heures)	n/a	n/a	3 \$
14 ans et plus	8 \$	8 \$	9 \$
14 ans et plus (après 16 heures)	n/a	n/a	5 \$
Famille (4 personnes)	20 \$	20 \$	22,50 \$
Passeport famille (2 adultes et 2 enfants)	n/a	n/a	99 \$
Passeport enfant	24 \$	24 \$	24 \$
Passeport adulte	48 \$	48 \$	48 \$
Stationnement			
Annuel	330 \$	330 \$	350 \$
Mensuel	55 \$	55 \$	75 \$
Journalier (lundi à jeudi)	16 \$	16 \$	16 \$
Journalier (vendredi à dimanche)	n/a	n/a	18 \$
Tarif horaire (lundi au dimanche)	6 \$	6 \$	6 \$

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU PARC

Activités	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Programmation grand public	18-28			15						31		18-31
Mise en valeur des espaces verts				1						31		
Lien cyclable				15								15
Bassin olympique				17								2
Complexe aquatique												
Plage et activités nautiques												
Quartier des athlètes	1											31
Service de location et soutien événementiel	1											31
Entretien et surveillance	1											31
Stationnements	1											31

 Ouvert les fins de semaine ou en heures limitées



parcjeandrapeau.com

Personne-ressource

Mario De Fanti, CPA, CGA
Directeur Finances et Technologies de l'information
Société du parc Jean-Drapeau
1, circuit Gilles-Villeneuve
Montréal (Québec)
H3C 1A9

Téléphone : 514 872-7326
mdefanti@parcjeandrapeau.com

